



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2012

Présents : 9 - Votants : 10 (sur dix conseillers)

Avis du Conseil sur l'enquête publique des Carrières de Crépey

Le Conseil Municipal décide d'approuver la demande présentée par la Société Eiffage Travaux Publics Est afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux calcaires à CRÉPEY, lieu-dit « à Valzé » et de mettre en service sur le site une installation de broyage-criblage des matériaux.

Approbation du Cahier des Clauses Générales de location de chasse et nomination du correspondant local

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le CCG de location de chasse, après prise en compte des modifications proposées par le Conseil,
- d'autoriser Madame le Maire à signer les baux de chasse et à organiser une consultation à l'amiable pour le renouvellement des baux au 1^{er} avril 2012, baux à signer pour une durée de 9 années,
- de nommer comme correspondant de chasse : Pascal FONTAINE.

Encaissement d'un chèque : participation à une action de prévention

Le Conseil Municipal accepte le chèque d'un montant de 117€, émanant de GROUPAMA, représentant la participation à une action de prévention (vérification de 30 extincteurs), au titre de l'année 2011.

Encaissement d'un chèque : sinistre cadastre

Le Conseil Municipal accepte le chèque d'un montant de 550€, émanant de GROUPAMA, représentant le remboursement intégral de la facture de réfection du plafond du cadastre, suite au dégât des eaux de 2011.

ONF : programme de travaux 2012

Le Conseil Municipal accepte les travaux ci-dessous :

Travaux retenus	Descriptif des travaux	Inv./Fonct	Quantité	Localisation	Montant HT
X	Cloisonnement d'exploitation : entretien mécanisé	I	11,63 km	Parcelles 22,42,25	
X	Dégagement manuel des régénérations naturelles	I	6,61 Ha	Parcelle 25	
X	Taille de formation sur arbres de plus de 3 m	I	150 U	Parcelle 8	6 890,00 €
X	Réseau de desserte : entretien des lisières route forestière de la Champelle	F	1,66 km	Parcelle 16 et 17	440,00 €
	Investissement	HT		6 890,00 €	
	Fonctionnement	HT		440,00 €	
	Totaux			HT	7 330,00 €

Droit de préemption parcelle ZP 13

Un habitant a déposé une demande de certificat d'urbanisme pour la parcelle ZP 13 sise à Baillard, le long de la D 904, à côté du local technique. Le conseil doit se prononcer sur l'utilisation du droit de préemption sur cette parcelle. Le Conseil Municipal décide d'user de son droit de préemption sur la parcelle ZP 13.

Droit de préemption parcelle H 1128

Nous avons reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour la parcelle H 1128 sise le long de la RD 904, à hauteur du 20 bis rue de l'Église. Le conseil doit se prononcer sur l'utilisation du droit de préemption sur cette parcelle.

Le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption sur la parcelle H 1128.

Participation de la collectivité à la protection complémentaire de ses agents

Depuis la parution du décret du 10 novembre 2011, les collectivités peuvent de nouveau participer au financement de la protection complémentaire de leurs agents.

Le Conseil Municipal décide d'un délai de réflexion en attente d'informations complémentaires.

Subventions de fonctionnement à verser en 2012

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

Compte	Association/personne privée	Montant en €
6574	Périscolaire des Petits Princes	7 000,00 €
6574	Act Radio Déclic	40,00 €
6574	ADMR La Bouvade	100,00 €
6574	Amicale Saint Anne	410,00 €
6574	Association sportive Entente Sud	100,00 €
6574	Familles Rurales Ciel	150,00 €
6574	Foyer rural de la Haye	480,00 €
6574	Les Restaurants du Cœur	50,00 €

6574	MJC Vézelize	50,00 €
6574	Par Hand	100,00 €
6574	Association des donneurs de sang de Colombey-les-Belles	50,00 €
6574	ADAPA de Meurthe et Moselle	100,00 €
6228	MICHEL FRANCOIS - aide au piégeage	50,00 €
6228	VAUTRIN STEPHANE - aide au piégeage	50,00 €
6228	JENIN Bernard - Marquage du bois	150,00 €
6228	ABRAHAM FRANCIS - Surveillance Eau	150,00 €
6228	RENAUD Hervé - Marquage du bois - Surveillance Eau	350,00 €
	Totaux	9 380,00 €

Questions diverses

Abattage de Sécurité

Le Conseil Général va procéder à l'abattage de 6 frênes sur la RD 904. Ces arbres sont secs et menacent la sécurité des usagers de la route.

CNFPT

Le CNFPT remercie la commune pour l'adoption du vœu de soutien pour le rétablissement du taux de 1% (délibération n° 50/11 du 21/10/2011)

Remerciements

Nous avons reçus les remerciements suivants :

Pour la subvention versée : François MICHEL, l'association Périscolaire des Petits Princes.

Pour les colis des anciens : Simone PRUD'HOMME, Melles VAUTRIN Marie Thérèse et Madeleine, Mme Suzanne VALETTE, Mr et Mme Piant, Mr et Mme ROUYER Jean, Mr et Mme ANDRE Louis et Sergia,

Pour l'accueil de la délégation : l'Association Saintois Patrimoine Fleurissement.

Informations population

Réseau d'eau

Il est interdit de manipuler les vannes d'ouverture et de fermeture de l'eau. Celles-ci sont du domaine public. En cas de besoin, merci de s'adresser à la mairie, où des personnes sont habilitées à travailler sur le réseau d'eau.

Entretien de la voirie

Si vous utilisez le domaine public pour vos travaux de sciage du bois (trottoirs et rues), pensez à nettoyer les trottoirs et les avaloirs dès la fin de vos travaux. Un avaloir bouché, ce sont des eaux de pluie et de ruissellement qui débordent. De même, après un transport des aliments des animaux, lorsque une partie du chargement est tombé sur la chaussée, pensez à nettoyer la chaussée.

Collecte des écosacs

Ceux-ci seront dorénavant collectés les jeudis des semaines paires (à compter de février 2012).

Passage d'hélicoptères à basse altitude

ERDF organise une visite préventive des lignes électriques sur le territoire de la commune.

L'entreprise a mandaté la Société Bourgogne Hélicoptères pour réaliser cette visite. Il est possible qu'un hélicoptère de couleur grise immatriculé F.GSIC passe à basse altitude (entre 1 et 10 m du sol) entre le 13 février et le 12 avril 2012, au-dessus du territoire.

Permanences d'avocat à la maison de justice et du droit de Toul

Samedi 18 février, samedi 25 février, de 9 h 00 à 12 h 00, Espace Malraux, Quartier de la Croix de Metz, Place Henri Miller. Etant donné la forte affluence lors de ces consultations, il est conseillé à l'ensemble des usagers de se présenter à partir de 8 h 30 devant l'Espace André Malraux.

RAPPELS

Sécurité des affouagistes

Nous rappelons qu'il est interdit de procéder au façonnage du bois les samedis et dimanches en période de chasse (fermeture de la chasse le 28 février), pour des raisons évidentes de sécurité des affouagistes.

Protection des chemins

Après la forte période de gel que nous avons connue, il est prié de respecter les chemins lors de la période de dégel et de veiller à ne pas endommager leur couverture avec une vitesse non adaptée, ou des chargements trop lourds.

Déneigement des rues

Les personnes chargées du déneigement des rues du village ont encore rencontré des difficultés pour passer dans les rues, dues au stationnement anarchique de certains. Un arrêté du maire n° 38 de 2011 impose aux riverains des rues de la Chalade, de Petite et Grande rues de Curefontaine de se garer sur le côté impair de ces rues, en période hivernale, afin de laisser une place suffisante pour le passage de la saleuse.